

FRANCE SERVICES

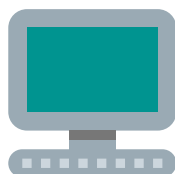
Une aide pour vos démarches administratives

BÉNÉFICIEZ

Changement d'adresse, suivi de dossiers, déclarations, actualisations mensuelles, demande de carte grise, de permis de conduire...



D'un accompagnement confidentiel gratuit



D'un équipement de visio-conférence pour vous entretenir avec nos partenaires



De permanences avec ou sans rendez-vous



Organismes partenaires



France Services
Proche de vous au quotidien

France Services | 09 67 30 09 53

franceservices@creuseconfluence.com

Maison des associations Quartier pasteur, 23600 Boussac

Du lundi au samedi matin | sans rendez-vous



#suivez votre instinct

Lundi, Mardi, Jeudi

09h00 à 12h00 - 13h30-17h00

Mercredi, Vendredi

09h00 à 12h00 - 13h30-16h30

Samedi

09h30 à 12h00



HORAIRES

Vous pouvez venir sans rendez-vous!

Que vous soyez étudiant(e), actif, retraité(e), en congés parental ou demandeur d'emploi... Nos agents vous accueillent, vous informent et vous orientent dans vos démarches gracieusement.



PERMANENCES

Bénéficiez d'un entretien avec les organismes partenaires à la Maison France Services

Mission Locale

Une fois par mois le matin sur rendez-vous et l'après-midi sans rendez-vous
Tél: 05 55 52 65 05

Pôle Emploi

Une fois par mois sur rendez-vous
Tél: 3949

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Mardi et Jeudi de 9h à 12h sans Rendez-vous

Caisse d'Allocation Familiale (CAF)

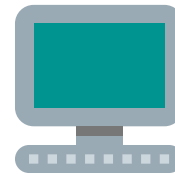
Lundi, Mardi et Jeudi de 9h à 12h sur Rendez-vous pris 48h à l'avance auprès de la France Services

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h sans Rendez-vous

Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)

Vendredi matin de 9h à 12h sur Rendez-vous



VISIO CONFÉRENCES

Bénéficiez d'un entretien par visio-conférence avec les organismes partenaires



plus d'information sur la page internet France Services

BON À SAVOIR

Pour faciliter vos démarches

Pensez à vous munir de vos justificatifs, indentifiants (mot de passe de boîte mail, des impôts, d'Ameli, de la MSA, de la CAF, de Pôle Emploi...), et tout autre document permettant de faciliter vos démarches (carte d'identité, permis de conduire, numéro d'allocataire CAF, carte de sécurité sociale, justificatif de domicile...)